



Amende majorée confinement

Par pouetpouet

Bonjour,

Je ne m'y connais pas du tout sur le plan juridique, j'espère donc obtenir de l'aide sur le forum :).

J'ai été verbalisé en mai 2020 pour déplacement sans justificatif lors du confinement. Mes parents m'ont proposé de payer l'amende étant encore étudiant, puis j'ai déménagé pour mes études etc. Mes parents n'ont en réalité jamais reçu l'amende, ni de rappel par la suite (je ne sais pas si c'est la procédure), ni même de second avis m'avertissant de la majoration. J'ai donc appris ma situation en recevant le bordereau de situation du centre des finances publiques (à l'adresse de mes parents). Je ne veux pas contester l'amende mais simplement la majoration mais puisque je n'ai jamais reçu l'avis d'infraction je suppose que le bordereau de situation a été envoyé bien après les 30 jours dont je disposais pour contester cette majoration. En plus le bordereau est assez bizarre (faute dans mon nom, sexe féminin alors que je suis un homme) donc je n'arrive pas à accéder à mon dossier sur ANTAI. Bref je ne sais pas du tout comment m'y prendre et tout simplement s'il y a un espoir, surtout que nous avons toujours payé nos amendes sans pb.

Merci d'avance pour votre aide.

Bonne journée.